

# LE PUM 2050 ME PRIVE DU DROIT DE VIVRE DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN

CÉDRIC BOUCHER-MONTREUIL

PAPA - ENTRAÎNEUR – CITOYEN DU QUARTIER VIAUVILLE DANS L'ARRONDISSEMENT MERCIER-HOCHELAGA-MAISONNEUVE

10 SEPTEMBRE 2024

Depuis toujours je me déplace à pied, à la course, en vélo, cargo depuis que je suis papa, et en transport collectif, oui avec les enfants, ils adorent prendre le métro. Je n'ai pas de permis de conduire. Les adultes de la maisonnée ont enfin des lieux de travail tout près de là où nous vivons. L'usage de la voiture est minimal.

J'ai à cœur la santé globale des gens qui m'entourent. Le milieu de vie est un déterminant majeur de la santé. Il influence notre santé bien plus qu'on le croit. Son aménagement affecte la santé physique, mentale et sociale. Ce qu'on y trouve et ce qu'on n'y trouve pas, ont des effets directs sur nos habitudes de vie, notre exposition à des risques et des nuisances et notre bien-être général.

Sachant que la qualité de l'environnement dans lequel nous vivons est responsable à 70% de notre santé, je m'inquiète de plus en plus à propos du lieu où j'ai pourtant choisi de vivre et de voir grandir mes enfants.

Tous les indices sociaux, sanitaires, environnementaux des quartiers adjacents au parc industriel situé dans Assomption-Sud-Longue-Pointe et au Port de Montréal sont au rouge et parmi les pires sur l'île de Montréal; trop de pollution, trop d'îlots de chaleur urbains, trop de grands axes routiers, trop d'asphalte et de béton, trop de voitures, beaucoup trop de camions, pas assez de parcs ni d'espaces verts, du transport collectif insuffisant, trop de morts pendant les vagues de chaleur, trop de cas d'asthme, de maladies chroniques cardiaques et pulmonaires, trop de bruit, trop de pollution lumineuse etc. La déjà piètre qualité de l'air, l'intensification des activités industrielles, portuaires, la mise en opération de la plateforme de transbordement de Ray-Mont Logistiques et le retour d'un important trafic ferroviaire, et les recommandations #10 et #12 (voir images), tout ce qui est prévu ne va pas dans le sens d'une réduction des nuisances, de l'amélioration de la qualité de vie. Notre espérance de vie, déjà plus courte qu'ailleurs sur l'île, ne va que diminuer encore plus.

## RECOMMANDATION 10

La commission recommande que le PUM favorise la fluidité et l'efficacité du transport motorisé en dédiant à la logistique des marchandises des axes de transit clairement identifiés et connectés aux réseaux supérieurs du MTQ et de la région métropolitaine.

## RECOMMANDATION 12

La commission recommande que le PUM soutienne activement la prospérité économique montréalaise, notamment par le biais des actions suivantes :

- protéger et promouvoir le développement et le rayonnement des activités aéroportuaires, portuaires, ferroviaires, du transport routier et de la distribution des marchandises, afin de pérenniser et de faire prospérer les activités industrielles et manufacturières sur son territoire et à l'exportation;

**Si le développement économique prévu nuit au droit de vivre dans un environnement sain, il faut modifier la manière dont on réalise le développement économique.**

Il me semble que assainir les milieux de vie de résident-es devrait être LA priorité du Service de l'urbanisme et de la mobilité, du Service de développement économique et de nos élu-es. Pourquoi dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve, le droit de la population de vivre dans un environnement sain ne fait-il pas le poids face aux besoins des industries, du Port de Montréal et du camionnage ?

Le projet de prolongement du boulevard Assomption et de la rue Souigny (déguisée derrière la recommandation #10) m'inquiète au plus haut point. Plutôt que de croire les paroles des fonctionnaires et des élu-es municipaux, qui nous disent que la rue Notre-Dame sera enfin décongestionnée et que la pollution va diminuer à cause de l'ajout de ces nouvelles voies de circulation, je préfère croire Mme Catherine Morency ingénieure, sommité mondiale en génie des transports, professeure à Polytechnique Montréal, titulaire de la Chaire Mobilité et de la Chaire de recherche du Canada qui dit :

« ... l'augmentation de la capacité routière n'est jamais une solution à long terme. « Si ça avait fonctionné, hausser la capacité des autoroutes, il n'y aurait plus de congestion à Montréal. On a fait juste ça dans les dernières décennies »

<https://www.lapresse.ca/actualites/circulation/2022-12-12/prolongement-de-l-autoroute-30/dix-ans-plus-tard-un-impact-limite-sur-la-congestion-a-montreal.php>

Je crois que le PUM 2050 fait fausse route avec les recommandations #10 et #12. Vivre à proximité de grands axes routiers peut avoir plusieurs impacts négatifs sur la qualité de vie et sur la santé des citoyennes qui vivent dans les quartiers adjacents.

**Pollution de l'air** : Les véhicules émettent des polluants atmosphériques, tels que les particules fines et les oxydes d'azote, qui peuvent dégrader la qualité de l'air. Cela peut entraîner des problèmes de santé respiratoire et cardiovasculaire pour les résidents. Il ne faut pas oublier les émissions de GES qui contribue aux dérèglements climatiques.

**Bruit** : Le trafic routier génère du bruit, ce qui peut affecter le sommeil, la concentration et le bien-être général des personnes vivant à proximité. Une exposition prolongée au bruit peut également être liée à des problèmes de santé, tels que le stress et l'hypertension.

**Sécurité** : La proximité des grands axes routiers peut augmenter les risques d'accidents de la route, affectant non seulement les usagers de la route mais aussi les piétons et les cyclistes.

**Isolation sociale** : Les grands axes routiers peuvent agir comme des barrières physiques, des fractures urbaines, rendant plus difficile l'accès à des espaces communautaires, des commerces locaux, et réduisant les interactions sociales.

**Stress et anxiété** : La circulation constante et le bruit peuvent contribuer à un environnement stressant, ce qui peut affecter la santé mentale des résidents.

**Accès aux loisirs** : Les grands axes routiers peuvent limiter l'accès à des espaces de loisirs et à la nature, ce qui peut diminuer les opportunités d'activités physiques et de détente.

**Impact sur les enfants** : Les enfants vivant près de routes très fréquentées peuvent être exposés à des dangers accrus et à des effets néfastes sur le développement en raison de la pollution et du stress ambiant.

En somme, vivre à proximité de grands axes routiers peut nuire à la qualité de vie en raison de la pollution, du bruit, des risques pour la sécurité, et d'autres facteurs. Il est important pour les urbanistes et les

décideurs de prendre en compte ces impacts lors de la planification des infrastructures routières et des zones résidentielles.

Je m'oppose donc au projet des prolongements autoroutiers Assomption-Souigny prévu dans Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. Je soutiens la vision promue par Mobilisation 6600 Parc-nature MHM qui consiste en la pérennisation de la route temporaire du Port de Montréal et des réaménagements des rues Notre-Dame et Dickson pour satisfaire les besoins exclusifs et actuels du camionnage. Je ne soutiens pas la construction d'infrastructures dédiées aux autres types de véhicules.

Pour le bien-être de mes enfants, de ma communauté, je souhaite voir les milieux naturels du secteur, soit le boisé Vimont, la friche ferroviaire (gare de triage Longue-Pointe du CN) et le boisé Steinberg devenir un parc aux usages libres, administré par une fiducie d'utilité sociale et où les solutions basés sur la nature (par exemple les phytotechnologies) sont utilisées pour réhabiliter les sols.